

## • Projet de territoire

*Quest France du 25-09-18*

# Projet de territoire : la phase opérationnelle lancée

**Sartilly-Baie-Bocage** — Initié par la municipalité au début de l'année, le projet de territoire durable a franchi une nouvelle étape samedi 22 septembre.

Pourquoi ? Comment ?

### En quoi consistait le rendez-vous programmé samedi 22 septembre ?

Il s'agissait du troisième atelier participatif organisé dans le cadre du projet de territoire. Trente-cinq personnes, dont une douzaine d'élus, ont planché sur deux visions du bourg de Sartilly à l'horizon 2030 à partir des scénarios d'aménagement proposés par le cabinet d'études Cerur.

« Nous leur avons proposé deux histoires différentes afin que chacun puisse se projeter dans dix ans en imaginant le bourg à travers quatre lieux emblématiques : la rue des Halles, la Grande-rue, la place de la Mairie et de l'Église et enfin la plaine Maupas », explique Lise Gaillard, architecte-programmiste.

### Quels scénarios ont été présentés ?

« Nous avons pris deux postulats de départ, poursuit Agnès Lemoine, sociologue et directrice du cabinet Cerur. Celui d'une Grande-rue apaisée, pensée pour les piétons et les cyclistes, via la suppression de places de stationnement transférées entre l'église, le presbytère et la mairie (85 places), tout en repensant le stationnement à la plaine Maupas. Et ensuite, celui d'une Grande-rue restant fonctionnelle, comme aujourd'hui, avec ses passages et son stationnement, mais en rendant la place de la Mairie plus verdoyante (55 places) ; la plaine Maupas devenant plutôt un quartier propice à la promenade avec un parking paysager. »

### Quelle tendance s'est dégagée ?

Les débats ont essentiellement porté sur le positionnement des places de



Citoyens et élus de Sartilly-Baie-Bocage ont été attentifs à la présentation des deux scénarios d'aménagement du bourg de Sartilly proposée par le cabinet Cerur.

CREDIT PHOTO : QUEST-FRANCE

stationnement, avec un double objectif : faire du centre-bourg un lieu de vie agréable tout en facilitant l'accès aux commerces. « Les participants ont été assez partagés entre les deux scénarios présentés autour de la Grande-rue, analyse Claude Fourré, maire adjoint en charge de la voirie. Néanmoins, il se dégage l'idée d'avoir un cœur de bourg moins minéral avec une liaison douce sous forme de chemin arboré piétonnier reliant la rue des Halles à la plaine Maupas via la place de la mairie. »

### Quelle suite pour la procédure ?

Les conclusions de cet atelier seront présentées prochainement en con-

seil municipal.

Tout le travail effectué jusque-là va aboutir à la présentation d'un scénario final en comité de pilotage, avant son approbation par les élus et sa

présentation lors d'une réunion publique en décembre.

La mise en œuvre opérationnelle du projet suivra en plusieurs tranches dans les années à venir.

## Pas d'aménagements dans les bourgs

« À l'exception de Montviron, où une réflexion spécifique est envisagée, il n'y aura pas d'aménagement similaire des bourgs des autres communes déléguées », prévient Agnès Lemoine, sociologue et directrice du cabinet d'études Cerur. Des aménagements de sécurisation ont toutefois été réalisés sur la RD61 traversant

Angey et vont l'être, début octobre, sur la RD35 à La Rochelle-Normande. « Nous travaillons aussi dans le cadre de liaisons douces afin de relier les communes déléguées entre elles », ajoute Claude Fourré, maire adjoint de Sartilly baie bocage, en charge de la voirie.

[La Gazette du 26-09-18](#)

## TERRITOIRE DURABLE. Les scénarios discutés

Un troisième atelier participatif dans le cadre du projet de territoire durable a eu lieu samedi 22 septembre à l'école Alain-Fournier.

**Sartilly.** Répartis en cinq groupes, les 35 participants, dont une douzaine d'élus, ont planché sur deux visions du bourg à l'horizon 2030, élaborées par le cabinet d'études Cerur, concernant quatre lieux emblématiques du bourg de Sartilly : la rue des Halles, la Grande-rue, les places de la Mairie et de l'Eglise et la plaine Maupas.

### Se projeter dans 10 ans

« Nous avons proposé ces deux histoires différentes, afin que les participants puissent se projeter dans dix ans en imaginant le bourg tel qu'il pourrait se rapprocher le plus de leur vie, explique Lise Gaillard, architecte-programmiste. Pour chacun de ces quatre secteurs clés du bourg, nous leur avons demandé leur avis, les avantages et les inconvénients par rapport aux scénarios projetés. À partir de la synthèse que nous aurons réalisée à l'issue de cet atelier, nous travaillerons avec les autres cabinets associés dans ce projet



**Par petits groupes, les participants ont travaillé de manière studieuse à partir des scénarios d'aménagement du bourg.**

pour affiner les tendances qui se dessinent. »

### Deux scénarios

« Nous avons pris deux postulats de départ, poursuit Agnès Lemoine, sociologue et directrice d'études du cabinet. D'abord celui d'une Grande-rue apaisée, faisant plus de place aux piétons et aux cyclistes, via la suppression de stationnement qui seraient transférés entre l'église, le presbytère et la mairie (85 places), tout en repensant celui de la plaine Maupas. Ensuite celui d'une Grande-rue restant fonctionnelle comme aujourd'hui avec ses passages et son stationnement, mais en rendant la place de la Mairie plus verdoyante (55 places de parking) ; la plaine Maupas

devenant plutôt un quartier propice à la promenade avec un parking paysager. »

### Quelle place pour le parking ?

Les débats ont surtout porté sur le positionnement des stationnements dans le bourg afin de résoudre une double équation visant à faire du centre-bourg un lieu de vie agréable tout en facilitant l'accès aux commerces. « Les participants ont été assez partagés entre les deux scénarios présentés autour de la Grande-rue, analyse Claude Fourré, maire adjoint à la voirie. Néanmoins, il se dégage l'idée d'avoir un cœur de bourg moins minéral avec une liaison douce sous forme de chemin arboré piétonnier reliant la rue des Halles

à la plaine Maupas via la place de la Mairie. »

Une restitution des conclusions de cet atelier aura lieu en conseil municipal. Tout le travail effectué va aboutir à la présentation d'un scénario final en comité de pilotage destiné à être approuvé par les élus de Sartilly-Baie-Bocage, avant une nouvelle réunion publique en décembre. La mise en œuvre opérationnelle du projet interviendra en plusieurs tranches de travaux ces prochaines années.

### Quid des autres bourgs ?

« À l'exception de Montvillon où une réflexion spécifique va être menée, il n'y aura pas d'aménagement similaire des bourgs des autres communes déléguées, mais une réflexion va y être menée sur la vie au sein de la cité, notamment à propos du devenir des mairies de proximité » prévient Agnès Lemoine. Des aménagements de sécurisation ont toutefois été réalisés sur la RD 61 traversant Angey et vont l'être à partir de début octobre sur la RD35 à La Rochelle-Normande. « Nous travaillons aussi dans le cadre de liaisons douces afin de relier les communes déléguées entre elles » ajoute Claude Fourré.